INSCRIPTION À LA NAVETTE DU LUNDI MATIN - Année scolaire 2025 / 2026

Madame, Monsieur,

Date:

Pour l'heure, aucune ligne de bus n'assure le transfert des élèves de la gare SNCF au collège. Pour cette raison, **une navette est proposée aux élèves internes qui arrivent en gare de Chambéry**; c'est un transport qui sera assuré par un véhicule du collège.

Le premier départ est à 8h00 devant la gare SNCF et le dernier à 9h30.

Si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie, je vous demande de **remplir le coupon ci-dessous** et **d'y joindre la participation financière de 35 €** (chèque à l'ordre de l'OGEC CHAMBERY BEAUREGARD, les espèces ne sont pas acceptés). Il y a 35 semaines de cours dans une année scolaire soit 1 € par semaine (moins cher que le ticket de bus de l'agglomération chambérienne).

Je souligne que la mise en place de ce service implique que votre jeune mette tout en œuvre pour se rendre au plus vite au point de départ de la navette dès son arrivée sur Chambéry, les cours ne devant pas souffrir de retard lié à de quelconques désinvoltures.

Je précise également qu'au-delà de 9h30, votre enfant devra se rendre au collège par lui-même (avec les bus de l'agglomération par exemple) ; dans ce cas, un justificatif de retard du train sera à réclamer à la gare puis à remettre à la Vie scolaire ou au CPE à son arrivée.

Ce service ne sera pas assuré si une ligne de bus peut desservir le collège.

<u></u>	M. Alexandre DOGLIONI, Chef d'établissement
Coupon inscription NAVETTE DU LUNDI MATIN — Collège ND de La Villette !! À REMETTRE AVEC VOTRE RÈGLEMENT LE JOUR DE LA RENTRÉE DE VOTRE ENFANT À M. DUPIN, CPE !!	
	nom du Responsable légal
- A prendre la navette du lundi matin (et verse(nt) la somme de 35 €uros par chèque ordre OGEC CHAMBERY BEAUREGARD) émarches à effectuer en cas d'un retard de la SNCF
En cas de besoin, merci de nous indiquer : Téléphone portable de l'élève : /	'///
Téléphone(s) portable(s) parent(s) (ou responsable légal) :	

Signature(s):